

# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

## 48ème COURSE DE COTE

### 08-09-10 avril 2022

*Le présent règlement particulier complète le règlement standard des courses de côte.*

#### **RAPPEL**

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'ALÈS

Organise les 08, 09 et 10 avril 2022 une compétition automobile internationale dénommée : 48ème COURSE DE COTE INTERNATIONALE ST JEAN DU GARD – COL ST PIERRE

Cette compétition compte pour :

Le Championnat de France de la Montagne

**La Coupe de France de la Montagne**

Le Trophée CFM Challenge

Le Championnat de Ligue Occitanie Méditerranée du Sport Automobile

Le présent règlement a été approuvé par la FIA sous le numéro .....en date du..... , et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro ..... en date du

#### **Organisateur technique**

**Nom : Association Sportive Automobile d'Alès**

**Adresse : Pôle Mécaniques Alès Cévennes**

Traverse Lori TOSI, Vallon de Fontanes

30520 St Martin de Valgalgues, France

Téléphone : +33 4 66 55 65 66

Téléphone : +33 6 96 67 69 04

Email : [asa.ales30@yahoo.fr](mailto:asa.ales30@yahoo.fr)

Site Internet : [www.asa-ales.fr](http://www.asa-ales.fr)



#### **Le Comité d'Organisation**

<b>Président</b>	Frédéric ROSSEL	Licence n°3954
<b>Président Délégué</b>	Samuel TEISSIER	Licence n°2010
<b>Vice Président</b>	Eric PERIER	Licence n°145553
<b>Vice Président</b>	Yannick TRIBES	Licence n°187790
<b>Secrétaire</b>	Nathalie CHANTAGREL	Licence n°9549
<b>Secrétaires Adjointes</b>	Edwige APARICIO Laurence GRAND	Licence n°316808 Licence n°316809
<b>Trésorier</b>	Michel AGUILLON-ORTIZ	Licence n°5373
<b>Trésorier Adjoint</b>	Nicolas BARONI	Licence n°205725

et M. Vincent BELTOISE ; M. René BRUNET, M. Fabien DARDALHON, M. Jacky DWORACZEK, M. Damien GRAND, Mme Michèle GRIMALDI, M. Jacques MARONCLE, Mme Corinne MASSY, M. Michel MOLINES, M. Brice TINEL ainsi que Mme Léa CLEMENT, Mme Fabienne MOLINES, M. Michel VEZON, toute l'équipe technique de l'ASA d'Alès et l'Ecurie des Camisards.

Responsable des engagements	Mme Edwige APARICIO	Tel 06 60 19 41 81
Chargée de la communication ASA Alès	Mme Laurence GRAND	Tel 06 81 82 69 54

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA**

## ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

### 1.1P. OFFICIELS

#### Compétition Internationale et nationale

Président du Collège des Commissaires Sportifs	.....M Hervé BESSON	Licence n°151182
Commissaires Sportifs	M. Josep BESOLI M. Gérard LEGIOT	Licence n°01-0A-AND Licence n°3293
Secrétaire du Collège des Commissaires :	Mme Emilie TRAMONT	Licence n°179234
Directeur de Course	M. Marc HABOUZIT	Licence n°7145
Directeur de Course Adjoint	Mme Christelle HABOUZIT	Licence n°128356
Directeur de Course Adjoint Délégué	M. Daniel BLANQUIN	Licence n°1941
Directeur de Course Adjoint (Parc Haut)	M. Nicolas BALDIT	Licence n°134045
Directeur de Course Adjoint (Inter)	M. Alain SZAFARCZYK	Licence n°4792
Directeur de Course Adjoint Délégué Sécurité ASN	M. Patrick BOUTEILLER	Licence n° 128253
Directeurs de Course Adjoint (Parc Départ)	Mme Nathalie CHANTAGREL Mme Evelyne ROL	Licence n°9549 Licence n°40773
Commissaire Technique responsable	M. Serge PEGOLOTTI	Licence n°6047
Commissaires Techniques adjoints	M. Yvon JOURNAUX M. Alain COSTE Mme Catherine BERSZAKIEWICZ M. Christophe NATEWAJKO M. Jean Pierre ROLLAND M. Sébastien BOUSQUET M. Vincent ANGELINI M. David FORTTET	Licence n°19327 Licence n°18050 Licence n°224902 Licence n°43054 Licence n°2694 Licence n° 243494 Licence n° 206030 Licence n°18310
Médecin responsable	M. Michel ALAIS	Licence n°
Chargé de la mise en place des moyens	M. Bruno PONS	
Responsable chargés des relations avec les concurrents	M. Bernard COUSIN	Licence n°59
Chargé des relations avec les concurrents	..... M. Ivan PRISTCHEPA M. Robert CLOS	Licence n°205325
Responsables de la pré grille départ	M. Thierry LEFOLL M. Gérard DURAND Mme Magali VIDAL	Licence n°58387 Licence n° 179595
Chargé de presse	M. Jacques FURET	Licence n°223132
Chargé des Commissaires de route	Mme Nathalie CHANTAGREL	Licence n°9549
Chronométrateur	M. Jean Paul DURAND	Licence n°27683
Observateur	M.	Licence n°

*Nota : il ne pourra être porté sur le règlement particulier que des noms d'officiels titulaires de leur licence pour l'année en cours et ayant confirmé par écrit leur participation.*

### **1.2P. HORAIRES**

Parution du règlement : 26 février 2022

Ouverture des engagements : 26 février 2022

**Clôture des engagements : 28 mars 2022 à minuit**

**Publication de la liste des engagés : 04 avril 2022 à 20H00.**

Vérifications administratives : vendredi 08 avril 2022 de 9H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H00.

Vérifications techniques : vendredi 08 avril 2022 de 9H45 à 12H15 et de 14H15 à 19H15

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais : 08 avril 2022 à 20H00.

Briefing des commissaires : vendredi 08 avril 2022 à 19H30 – Espace Paulhan – avenue de la résistance  
30 270 St Jean du Gard

Essais chronométrés : samedi 09 avril 2022 à 8H00.

Briefing des pilotes : vendredi 08 avril 2022 à 19H30, fera l'objet d'une communication écrite distribuée lors des vérifications administratives, Espace Paulhan.

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course : samedi 09 avril 2022 à 15H30, Espace presse Carnot.

Epreuve du Championnat de France de la Montagne : affichage des ordres de départ à la course (Série A - Série B)

### **Course**

---

- 1<sup>ère</sup> montée le samedi 09 avril 2022 à partir de 16H30. Obligatoire pour les inscrits CEM/CFM
- 2<sup>ème</sup> montée le dimanche 10 avril 2022 à partir de 9H00
- 3<sup>ème</sup> montée le dimanche 10 avril 2022 à partir de 12H30

Podium Championnat : dimanche 10 avril 2022, 15 minutes après l'arrivée de la dernière voiture du convoi à St Jean du Gard, Cour du Château, St Jean du Gard ou Halle du Marché Couvert en cas de pluie.

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires : 15 minutes après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.

PODIUM dimanche 10 avril 2022, 15 minutes après l'arrivée de la dernière voiture du convoi à St Jean du Gard.

La remise des prix se déroulera le Dimanche 10 avril 2022 dans la Cour du Château à St Jean du Gard ou à la Halle du Marché Couvert en cas de pluie et se tiendra après la redescente de la dernière voiture du convoi à St Jean du Gard et après le podium du Championnat

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 : vendredi 08 avril 2022 à 19H30 à l'Espace Paulhan.

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège, sur le site de Paulhan.

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Vérifications administratives : vendredi 08 avril 2022 de 9H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H00 à l'Espace Paulhan, Avenue de la Résistance, 30 270 St Jean du Gard

Vérifications techniques : vendredi 08 avril 2022 de 9H45 à 12H15 et de 14H15 à 19H15 à l'Espace Paulhan, Avenue de la Résistance, 30 270 St Jean du Gard

Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage :

Rossel et Fils Peugeot St Jean du Gard

Adresse : 188 Grand Rue, 30 270 ST JEAN DU GARD

Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : 80 € TTC

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique (pour les concurrents français).

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle soit, vendredi 08 avril à 19H15.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue, vendredi 08 avril 2022 à 19H30.

Pesage des voitures libre ou obligatoire vendredi 08 avril 2022 de 10H15 à 12H15 et de 14H15 à 19H00.

### **1.5P. DISPOSITIONS PARTICULIERES**

Cet article est destiné à recueillir toutes les modifications ou adjonctions apportées par l'organisateur au règlement particulier type. La numérotation des articles devra être scrupuleusement respectée.

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

## **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3.1P. ENGAGEMENTS**

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse postale suivante : ASA Alès - Pôle Mécanique Alès Cévennes, Traverse Lori TOSI, Vallon Fontanes 30 520 St Martin de Valgalgues.

Mail : [asa.ales30@yahoo.fr](mailto:asa.ales30@yahoo.fr)

jusqu'au : 30 Mars 2022 à minuit

Les droits d'engagement sont fixés à 660 €, réduits à 330 €, pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

- Concurrents engagés au CFM Challenge : 285 €, licenciés ASA Alès : - 50 € de remise sur le tarif correspondant à leur statut

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des droits d'engagement

Si à la clôture des engagements, le nombre enregistré est inférieur à 100, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.1P. VOITURES ADMISES

**Le nombre des voitures admises est fixé à 190**

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des courses de côte.

### 4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des courses de côte.

### 4.3P. NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des courses de côte.

### 4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau de sécurité.

## ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des courses de côte.

Publicité obligatoire voir additif n°1 de l'organisation

Publicité optionnelle, éventuellement communiquée ultérieurement par l'organisateur

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. PARCOURS

La course de côte internationale de St Jean du Gard – Col St Pierre se déroulera sur le parcours suivant :  
Route Départementale 260 – Corniche des Cévennes

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Départ : Bannières alt 244 m

Arrivée : Chemin du Resses – Col St Pierre alt 585 m

Pente moyenne : 6,6% - maximum 8%

Longueur du parcours 5 080 m

#### **Modalités de retour au départ par convoi**

Parc de départ (*lieu*) - St Jean du Gard

Parc d'arrivée (*lieu*) - Après l'arrivée – Col St Pierre

### 6.2P. ROUTE DE COURSE

Préciser les modalités d'accès au départ.

### 6.3P. FILE DE DEPART

File de départ :

Convoi : Place Carnot devant le Temple

Course : en amont de la ligne de départ

### 6.4P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des courses de côte.

#### **6.5P. PARC CONCURRENT**

Les parcs concurrents seront situés à St Jean du Gard intramuros  
Les parcs concurrents seront accessibles à partir du mardi 05 avril 2022, 14H00

#### **6.6P. PARC FERME FINAL**

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de disqualification d'office) pour tous les concurrents classés.

#### **6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS**

Les tableaux d'affichage seront placés :

- pendant les vérifications : Espace Paulhan, 30270 ST Jean du Gard
- pendant les essais et la course : Place Carnot au Point Presse
- pendant le délai de réclamation, au parc fermé d'arrivée à la Buvette de l'Ecurie des Camisards

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

#### **6.8P. PERMANENCE**

Pendant la compétition, une permanence se tiendra :

Lieu Espace Paulhan, vendredi 08 avril 2022 de 8H00 à 19H00.

Téléphone permanence n° 06 86 78 72 87 .....

Centre de secours le plus proche : La Glacière RD 907, 30 270 ST JEAN DU GARD Téléphone n° 04 66 54 26 18

### **ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

#### **7.2P. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING)**

La conférence aux pilotes (briefing) aura lieu à Espace Paulhan à St Jean du Gard le vendredi 08 avril 2022 à 19H30.

La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire.

#### **7.3P. COURSE**

*Voir règlement standard des courses de côte.*

La procédure de départ : feux tricolores.

#### **7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES**

Echauffement des pneumatiques par déplacement de la voiture n'est pas autorisé

### **ARTICLE 8P. PENALITES**

Voir règlement standard des courses de côte.

### **ARTICLE 9P. CLASSEMENTS**

Conforme au règlement de chaque discipline.

## ARTICLE 10P. PRIX

Prix en espèces

Tous les prix en espèces seront accompagnés d'une coupe (pas de cumul des coupes)

	Général Série A	Général Série B	GROUPE	CLASSE
1 <sup>ère</sup>	500	500	520	330
2 <sup>ème</sup>	400	400	260	130
3 <sup>ème</sup>	300	300	130	
4 <sup>ème</sup>	200	200		
5 <sup>ème</sup>	100	100		
1 <sup>ère</sup> dame	330	280		
1 <sup>ère</sup> jeune	280	280		

La remise des prix se déroulera le dimanche 10 avril 2022, 15 minutes après l'arrivée de la dernière voiture du convoi.

Les prix en espèce et coupe CEM/CFM ne sont pas cumulables.

Lorsqu'un groupe ou une classe comporte moins de 5 partants, les prix sont divisés par deux

Lorsqu'un groupe ou une classe comporte moins de 2 partants, aucun prix de groupe ou de classe n'est attribué.